

Dépêche AEF n°95591 (extrait)

[Anne Mascret](#)

Paris, Mercredi 30 avril 2008, 18:20:31

"Le relevé de conclusions est bon, mais pas suffisant." C'est en ces termes que Pascal Vivier, secrétaire national du Snetaa-EIL commente le texte élaboré conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et les six syndicats (Snetaa-EIL, Sgen-CFDT, SE-Unsa, Snalc-CSEN, SNPDEN-Unsa, I&D-Faen), à l'issue de leur dernière réunion, ce mercredi 30 avril 2008, dans le cadre du protocole de discussions sur la rénovation de la voie professionnelle (L'AEF n°[88823](#)). "Ce relevé ne peut pas constituer en l'état un texte d'accord. Nous attendons un texte beaucoup plus global."

Ce protocole de discussion, signé le 19 décembre 2007, avait pour objectif de revaloriser la voie professionnelle (L'AEF n°[88823](#)). Deux axes ont été retenus: que 100% des lycéens professionnels obtiennent au moins un diplôme de niveau V et que 80% arrivent au niveau IV.

Le ministère de l'Éducation nationale indique à l'AEF que le relevé de conclusions a été "acté" par tous les participants à l'exception du Snalc-CSEN et qu'il servira de base à l'élaboration d'un "protocole d'accord" qui sera signé "en mai". Ce texte, qui sera soumis aux syndicats en début de semaine prochaine, devrait notamment inclure des considérations de ressources humaines pour les PLP. Il donnera lieu à de nouvelles discussions bilatérales.